

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 282/2025 A LA SOCIETE B-EXPRESS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/CNREDD/ING/11/2025, conclu avec la Coordination National CNREDD, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-neuf mille cinq cent cinquante-neuf, trente-neuf centimes (USD 19 559,39) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent trente-six, nonante-deux centimes (USD 136,92), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général

